

MediBridge Conditions Générales de Vente

Janvier 2017

LOGO

ARTICLE 1 - DEFINITIONS

« **PRODUITS** » : Les produits commercialisés par MediBridge Sarl et figurant au catalogue de MediBridge Sarl en vigueur.

« **CLIENT** » : Toute personne physique ou morale qui passe commande à MediBridge Sarl que le CLIENT soit ou non l'utilisateur final et/ou le destinataire des PRODUITS.

« **CONDITIONS GENERALES DE VENTE** » (**ci-après « CGV »**) : Le présent contrat conclu entre MediBridge Sarl et le CLIENT dont l'objet est de définir les modalités selon lesquelles MediBridge Sarl s'engage à vendre les PRODUITS au CLIENT et par lesquelles le CLIENT s'engage à acquérir les PRODUITS aux conditions ci-après définies.

ARTICLE 2 - APPLICATION ET OPPOSABILITE DES CONDITIONS GENERALES DE VENTE

2.1 Le fait de passer commande emporte l'adhésion définitive, entière et sans réserve du CLIENT aux présentes CGV.

2.2 Les CGV de MediBridge Sarl en vigueur sont celles disponibles sur le site Internet de MediBridge Sarl – www.medibridge.ch. En cas de contradiction entre les dispositions de la présente édition papier des CGV et les dispositions de l'édition Internet, les dispositions de l'édition Internet prévaudront.

2.3 Les présentes CGV l'emportent sur les conditions pouvant figurer sur la correspondance ou les documents du CLIENT. Toute condition contraire opposée par le CLIENT sera, à défaut d'acceptation expresse, inopposable à MediBridge Sarl, quel que soit le moment où elle aura pu être portée à sa connaissance. Sont nulles toutes adjonctions, ratures, modifications ou suppressions portées sur les présentes CGV qui ne seraient pas revêtues de l'approbation d'MediBridge Sarl. Aucune condition particulière, ni Condition Générale d'Achat du CLIENT ne peut, sauf acceptation formelle et écrite de MediBridge Sarl, prévaloir sur les présentes CGV.

2.4 Le fait qu'MediBridge Sarl ne se prévale pas à un moment donné de l'une quelconque des présentes CGV ne peut être interprété comme valant renonciation à se prévaloir ultérieurement de l'une quelconque desdites CGV.

Dans l'éventualité d'accords particuliers prévus contractuellement entre MediBridge Sarl et le CLIENT, ces accords peuvent déroger à certaines dispositions des présentes CGV dont les autres dispositions demeurent applicables en tant que non contraires.

ARTICLE 3 - COMMANDES

3.1 Les commandes de PRODUITS sont définitives dès leur transmission par tous moyens à MediBridge Sarl. Toute modification ou annulation de commande demandée par le CLIENT ne peut être prise en considération que si elle est parvenue par écrit à MediBridge Sarl avant l'expédition des PRODUITS commandés.

3.2 Sauf accord express et préalable de MediBridge Sarl, une participation complémentaire et forfaitaire de 80,00 CHF sera facturée au titre des frais de gestion pour toute commande inférieure à 1'500,00 CHF. Pour toutes commandes urgentes, quel que soit leur montant, il sera facturé une participation complémentaire et forfaitaire 20,00 CHF HT maximum.

ARTICLE 4 - EXPEDITION - LIVRAISON - RECEPTION

4.1 Les PRODUITS voyagent toujours assurés par le CLIENT et aux risques et périls du CLIENT. MediBridge Sarl décline toute responsabilité pour les altérations, pertes, avaries survenues en cours de transport.

4.2 Les livraisons ne sont opérées qu'en fonction des disponibilités et dans l'ordre d'arrivée des commandes. MediBridge Sarl est autorisé à procéder à des livraisons de façon globale ou partielle.

4.3 En toute hypothèse, la livraison dans les délais ne peut intervenir que si l'acheteur est à jour de ses obligations envers MediBridge Sarl. MediBridge Sarl est libérée de son obligation d'exécuter les commandes lors de la survenance d'événement de force majeure rendant impossible toute livraison.

4.4 La réception résulte de la signature par le CLIENT du récépissé de livraison. Le CLIENT vérifie les PRODUITS livrés à l'arrivée et fait, le cas échéant, toute réserve en cas d'avarie ou de manquant. Il appartient au CLIENT de notifier, par lettre recommandée, au transporteur ayant effectué la livraison, toute avarie ou perte constatée à l'arrivée, et ce dans un délai de trois (3) jours ouvrables suivant la réception des PRODUITS, et généralement d'exercer tout recours contre le transporteur. A défaut de ces réserves, la responsabilité d'MediBridge Sarl ne peut être mise en cause. Le CLIENT s'engage à ne pas retarder la réception. Nonobstant la clause de réserve de propriété ci-dessous, l'ensemble des risques de pertes et de détérioration des PRODUITS vendus ainsi que des dommages qu'ils pourraient occasionner sont transférés au CLIENT à compter de la date d'expédition des PRODUITS.

MediBridge Conditions Générales de Vente

Janvier 2017

A défaut de convention expresse et écrite entre les parties, les prix des PRODUITS figurant aux catalogues de MediBridge Sarl (Tarif Général) sont donnés à titre indicatif, la facturation étant toujours établie sur la base des prix en vigueur au jour de l'expédition. Les prix s'entendent hors taxes, départ MediBridge Sarl, TVA au taux légal en sus.

ARTICLE 5 - PAIEMENT- PENALITE DE RETARD

5.1 Une facture sera établie et délivrée à chaque livraison. Les factures émises par MediBridge Sarl sont payables dans les dix (10) jours suivant la date de livraison des PRODUITS. Aucun escompte n'est consenti pour paiement anticipé. Le montant des factures ne peut en aucun cas être minoré par le CLIENT des sommes qui peuvent lui être éventuellement dues par MediBridge Sarl.

5.2 En cas de retard de paiement, MediBridge Sarl pourra suspendre toutes les commandes en cours jusqu'à complet paiement par le CLIENT de ses encours, sans préjudice de toute autre voie d'action. Tous les frais occasionnés par le recouvrement contentieux des sommes dues par le CLIENT sont à sa charge.

ARTICLE 6 - RESERVE DE PROPRIETE

MediBridge Sarl conserve l'entière propriété des PRODUITS jusqu'au paiement intégral du prix, des frais annexes et des taxes. Jusqu'à cette date, le CLIENT ne peut, de quelque manière que ce soit, disposer des PRODUITS ni les déplacer sans l'accord préalable de MediBridge Sarl.

ARTICLE 7 - GARANTIE - RECLAMATIONS QUALITE - LIMITATIONS DE RESPONSABILITE

7.1 MediBridge Sarl garantit que les PRODUITS livrés sont conformes à la réglementation en vigueur et aux spécifications telles que stipulées dans les notices pendant la durée de validité des PRODUITS livrés sous réserve que les conditions de conservation et d'utilisation des PRODUITS aient été respectées conformément aux instructions de MediBridge Sarl.

7.2 Toute réclamation portant sur la qualité des PRODUITS livrés devra être notifiée à MediBridge Sarl dans les plus brefs délais (48 heures) et le CLIENT devra suivre la Procédure Réclamation Qualité Produits en vigueur telle que communiquée au CLIENT. Il appartiendra au CLIENT de fournir toute justification quant à la réalité de ses réclamations. Toute éventuelle mise en cause de la qualité des PRODUITS ne dispense pas le CLIENT de payer le prix dû à l'échéance.

7.3 MediBridge Sarl ne donne aucune garantie expresse ou implicite de la conformité de l'utilisation des PRODUITS à un usage particulier.

MediBridge Sarl ne pourra en aucun cas être tenu responsable, que ce soit au titre d'une action en responsabilité contractuelle, en responsabilité délictuelle ou toute autre action, de tout dommage direct ou indirect, incident ou accessoire, ou de quelque nature qu'il soit ou de tout préjudice y compris mais non limitatif, de préjudice financier et commercial, tel que notamment la perte de bénéfices, de chiffre d'affaires, de clientèle ou de données, résultant de l'utilisation des PRODUITS.

ARTICLE 8 - RETOURS DES PRODUITS

A l'exclusion de cas de réclamation portant sur la qualité des PRODUITS, tout retour de PRODUIT, notamment, de retour en cas d'erreur de commande du CLIENT, devra faire l'objet d'un accord formel entre MediBridge Sarl et le CLIENT. Suivant l'accord d'MediBridge Sarl, les PRODUITS renvoyés devront être accompagnés d'un Bordereau de Livraison de Retour préalablement remis au CLIENT par MediBridge Sarl et devront être retournés intégralement à MediBridge Sarl dans l'état où ils ont été livrés, non ouverts, conservés dans les emballages d'origine. Les PRODUITS seront envoyés à MediBridge Sarl par un transporteur mandaté par MediBridge Sarl à cet effet. MediBridge Sarl se réserve le droit d'appliquer les décotes suivantes : forfait de 85,00 CHF pour tout retour de PRODUITS d'une valeur inférieure à 350,00 CHF H.T et au-delà, 25% de la valeur H.T des PRODUITS retournés. Aucun retour de PRODUIT ne pourra être accepté en cas de non-respect du Processus de Retour de Marchandise de MediBridge Sarl disponible sur simple demande à la demande du CLIENT.

ARTICLE 9 - PORTEE ET ATTRIBUTION DE JURIDICTION

Les présentes CGV sont soumises au droit suisse. Toutes les contestations relatives aux présentes CGV seront soumises au Tribunaux de Lausanne.

MediBridge Conditions Générales de Vente

Janvier 2017

ARTICLE 1 - DEFINITIONS

« PRODUITS » : Les produits commercialisés par MediBridge Sarl et figurant au catalogue de MediBridge Sarl en vigueur.
« CLIENT » : Toute personne physique ou morale qui passe commande à MediBridge Sarl que le CLIENT soit ou non l'utilisateur final et/ou le destinataire des PRODUITS.
« CONDITIONS GENERALES DE VENTE » (ci-après « CGV ») : Le présent contrat conclu entre MediBridge Sarl et le CLIENT dont l'objet est de définir les modalités selon lesquelles MediBridge Sarl s'engage à vendre les PRODUITS au CLIENT et par lesquelles le CLIENT s'engage à acquérir les PRODUITS aux conditions ci-après définies.

ARTICLE 2 - APPLICATION ET OPPOSABILITE DES CONDITIONS GENERALES DE VENTE

2.1 Le fait de passer commande emporte l'adhésion définitive, entière et sans réserve du CLIENT aux présentes CGV.

2.2 Les CGV de MediBridge Sarl en vigueur sont celles disponibles sur le site Internet de MediBridge Sarl – www.medibrIDGE.ch. En cas de contradiction entre les dispositions de la présente édition papier des CGV et les dispositions de l'édition Internet, les dispositions de l'édition Internet prévaudront.

2.3 Les présentes CGV l'emportent sur les conditions pouvant figurer sur la correspondance ou les documents du CLIENT. Toute condition contraire opposée par le CLIENT sera, à défaut d'acceptation expresse, inopposable à MediBridge Sarl, quel que soit le moment où elle aura pu être portée à sa connaissance. Sont nulles toutes adjonctions, ratures, modifications ou suppressions portées sur les présentes CGV qui ne seraient pas revêtues de l'approbation d'MediBridge Sarl. Aucune condition particulière, ni Condition Générale d'Achat du CLIENT ne peut, sauf acceptation formelle et écrite de MediBridge Sarl, prévaloir sur les présentes CGV.

2.4 Le fait qu'MediBridge Sarl ne se prévale pas à un moment donné de l'une quelconque des présentes CGV ne peut être interprété comme valant renonciation à se prévaloir ultérieurement de l'une quelconque desdites CGV. Dans l'éventualité d'accords particuliers prévus contractuellement entre MediBridge Sarl et le CLIENT, ces accords peuvent déroger à certaines dispositions des présentes CGV dont les autres dispositions demeurent applicables en tant que non contraires.

ARTICLE 3 - COMMANDES

3.1 Les commandes de PRODUITS sont définitives dès leur transmission par tous moyens à MediBridge Sarl. Toute modification ou annulation de commande demandée par le CLIENT ne peut être prise en considération que si elle est parvenue par écrit à MediBridge Sarl avant l'expédition des PRODUITS commandés.

3.2 Sauf accord express et préalable de MediBridge Sarl, une participation complémentaire et forfaitaire de 80,00 CHF sera facturée au titre des frais de gestion pour toute commande inférieure à 1'500,00 CHF. Pour toutes commandes urgentes, quel que soit leur montant, il sera facturé une participation complémentaire et forfaitaire 20,00 CHF HT maximum.

ARTICLE 4 - EXPEDITION - LIVRAISON - RECEPTION

4.1 Les PRODUITS voyagent toujours assurés par le CLIENT et aux risques et périls du CLIENT. MediBridge Sarl décline toute responsabilité pour les altérations, pertes, avaries survenues en cours de transport.

4.2 Les livraisons ne sont opérées qu'en fonction des disponibilités et dans l'ordre d'arrivée des commandes. MediBridge Sarl est autorisé à procéder à des livraisons de façon globale ou partielle.

4.3 En toute hypothèse, la livraison dans les délais ne peut intervenir que si l'acheteur est à jour de ses obligations envers MediBridge Sarl. MediBridge Sarl est libérée de son obligation d'exécuter les commandes lors de la survenance d'événement de force majeure rendant impossible toute livraison.

4.4 La réception résulte de la signature par le CLIENT du récépissé de livraison. Le CLIENT vérifie les PRODUITS livrés à l'arrivée et fait, le cas échéant, toute réserve en cas d'avarie ou de manquant. Il appartient au CLIENT de notifier, par lettre recommandée, au transporteur ayant effectué la livraison, toute avarie ou perte constatée à l'arrivée, et ce dans un délai de trois (3) jours ouvrables suivant la réception des PRODUITS, et généralement d'exercer tout recours contre le transporteur.

A défaut de ces réserves, la responsabilité d'MediBridge Sarl ne peut être mise en cause. Le CLIENT s'engage à ne pas retarder la réception. Nonobstant la clause de réserve de propriété ci-dessous, l'ensemble des risques de pertes et de détérioration des PRODUITS vendus ainsi que des dommages qu'ils pourraient occasionner sont transférés au CLIENT à compter de la date d'expédition des PRODUITS.

A défaut de convention expresse et écrite entre les parties, les prix des PRODUITS figurant aux catalogues de MediBridge Sarl (Tarif Général) sont donnés à titre indicatif, la facturation étant toujours établie sur la base des prix en vigueur au jour de l'expédition. Les prix s'entendent hors taxes, départ MediBridge Sarl, TVA au taux légal en sus.

ARTICLE 5 - PAIEMENT - PENALITE DE RETARD

5.1 Une facture sera établie et délivrée à chaque livraison. Les factures émises par MediBridge Sarl sont payables dans les dix (10) jours suivant la date de livraison des PRODUITS. Aucun escompte n'est consenti pour paiement anticipé. Le montant des factures ne peut en aucun cas être minoré par le CLIENT des sommes qui peuvent lui être éventuellement dues par MediBridge Sarl.

5.2 En cas de retard de paiement, MediBridge Sarl pourra suspendre toutes les commandes en cours jusqu'à complet paiement par le CLIENT de ses encours, sans préjudice de toute autre voie d'action. Tous les frais occasionnés par le recouvrement contentieux des sommes dues par le CLIENT sont à sa charge.

ARTICLE 6 - RESERVE DE PROPRIETE

MediBridge Sarl conserve l'entière propriété des PRODUITS jusqu'au paiement intégral du prix, des frais annexes et des taxes.

Jusqu'à cette date, le CLIENT ne peut, de quelque manière que ce soit, disposer des PRODUITS ni les déplacer sans l'accord préalable de MediBridge Sarl.

ARTICLE 7 - GARANTIE - RECLAMATIONS QUALITE - LIMITATIONS DE RESPONSABILITE

7.1 MediBridge Sarl garantit que les PRODUITS livrés sont conformes à la réglementation en vigueur et aux spécifications telles que stipulées dans les notices pendant la durée de validité des PRODUITS livrés sous réserve que les conditions de conservation et d'utilisation des PRODUITS aient été respectées conformément aux instructions de MediBridge Sarl.

7.2 Toute réclamation portant sur la qualité des PRODUITS livrés devra être notifiée à MediBridge Sarl dans les plus brefs délais (48 heures) et le CLIENT devra suivre la Procédure Réclamation Qualité Produits en vigueur telle que communiquée au CLIENT. Il appartiendra au CLIENT de fournir toute justification quant à la réalité de ses réclamations. Toute éventuelle mise en cause de la qualité des PRODUITS ne dispense pas le CLIENT de payer le prix dû à l'échéance.

7.3 MediBridge Sarl ne donne aucune garantie expresse ou implicite de la conformité de l'utilisation des PRODUITS à un usage particulier.

MediBridge Sarl ne pourra en aucun cas être tenu responsable, que ce soit au titre d'une action en responsabilité contractuelle, en responsabilité délictuelle ou toute autre action, de tout dommage direct ou indirect, incident ou accessoire, ou de quelque nature qu'il soit ou de tout préjudice y compris mais non limitatif, de préjudice financier et commercial, tel que notamment la perte de bénéfices, de chiffre d'affaires, de clientèle ou de données, résultant de l'utilisation des PRODUITS.

ARTICLE 8 - RETOURS DES PRODUITS

A l'exclusion de cas de réclamation portant sur la qualité des PRODUITS, tout retour de PRODUIT, notamment, de retour en cas d'erreur de commande du CLIENT, devra faire l'objet d'un accord formel entre MediBridge Sarl et le CLIENT. Suivant l'accord d'MediBridge Sarl, les PRODUITS renvoyés devront être accompagnés d'un Bordereau de Livraison de Retour préalablement remis au CLIENT par MediBridge Sarl et devront être retournés intégralement à MediBridge Sarl dans l'état où ils ont été livrés, non ouverts, conservés dans les emballages d'origine. Les PRODUITS seront envoyés à MediBridge Sarl par un transporteur mandaté par MediBridge Sarl à cet effet.

MediBridge Sarl se réserve le droit d'appliquer les décotes suivantes : forfait de 85,00 CHF pour tout retour de PRODUITS d'une valeur inférieure à 350,00 CHF H.T et au-delà, 25% de la valeur H.T des PRODUITS retournés. Aucun retour de PRODUIT ne pourra être accepté en cas de non-respect du Processus de Retour de Marchandise de MediBridge Sarl disponible sur simple demande à la demande du CLIENT.

ARTICLE 9 - PORTEE ET ATTRIBUTION DE JURIDICTION

Les présentes CGV sont soumises au droit suisse. Toutes les contestations relatives aux présentes CGV seront soumises au Tribunal de Lausanne.

MediBridge Conditions Générales de Vente Janvier 2017

MediBridge Conditions Générales de Vente

Janvier 2017

ARTICLE 1 - DEFINITIONS

« PRODUITS » : Les produits commercialisés par MediBridge Sarl et figurant au catalogue de MediBridge Sarl en vigueur.

« CLIENT » : Toute personne physique ou morale qui passe commande à MediBridge Sarl que le CLIENT soit ou non l'utilisateur final et/ou le destinataire des PRODUITS.

« CONDITIONS GENERALES DE VENTE » (ci-après « CGV ») : Le présent contrat conclu entre MediBridge Sarl et le CLIENT dont l'objet est de définir les modalités selon lesquelles MediBridge Sarl s'engage à vendre les PRODUITS au CLIENT et par lesquelles le CLIENT s'engage à acquiescer les PRODUITS aux conditions ci-après définies.

ARTICLE 2 - APPLICATION ET OPPOSABILITE DES CONDITIONS GENERALES DE VENTE

2.1 Le fait de passer commande emporte l'adhésion définitive, entière et sans réserve du CLIENT aux présentes CGV.

2.2 Les CGV de MediBridge Sarl en vigueur sont celles disponibles sur le site Internet de MediBridge Sarl – www.medibridge.ch. En cas de contradiction entre les dispositions de la présente édition papier des CGV et les dispositions de l'édition Internet, les dispositions de l'édition Internet prévaudront.

2.3 Les présentes CGV l'emportent sur les conditions pouvant figurer sur la correspondance ou les documents du CLIENT. Toute condition contraire opposée par le CLIENT sera, à défaut d'acceptation expresse, inopposable à MediBridge Sarl, quel que soit le moment où elle aura pu être portée à sa connaissance. Sont nulles toutes adjonctions, ratures, modifications ou suppressions portées sur les présentes CGV qui ne seraient pas revêtues de l'approbation d'MediBridge Sarl. Aucune condition particulière, ni Condition Générale d'Achat du CLIENT ne peut, sauf acceptation formelle et écrite de MediBridge Sarl, prévaloir sur les présentes CGV.

2.4 Le fait qu'MediBridge Sarl ne se prévale pas à un moment donné de l'une quelconque des présentes CGV ne peut être interprété comme valant renonciation à se prévaloir ultérieurement de l'une quelconque desdites CGV. Dans l'éventualité d'accords particuliers prévus contractuellement entre MediBridge Sarl et le CLIENT, ces accords peuvent déroger à certaines dispositions des présentes CGV dont les autres dispositions demeurent applicables en tant que non contraires.

ARTICLE 3 - COMMANDES

3.1 Les commandes de PRODUITS sont définitives dès leur transmission par tous moyens à MediBridge Sarl. Toute modification ou annulation de commande demandée par le CLIENT ne peut être prise en considération que si elle est parvenue par écrit à MediBridge Sarl avant l'expédition des PRODUITS commandés.

3.2 Sauf accord express et préalable de MediBridge Sarl, une participation complémentaire et forfaitaire de 80,00 CHF sera facturée au titre des frais de gestion pour toute commande inférieure à 1'500,00 CHF. Pour toutes commandes urgentes, quel que soit leur montant, il sera facturé une participation complémentaire et forfaitaire 20,00 CHF HT maximum.

ARTICLE 4 - EXPEDITION - LIVRAISON - RECEPTION

4.1 Les PRODUITS voyagent toujours assurés par le CLIENT et aux risques et périls du CLIENT. MediBridge Sarl décline toute responsabilité pour les altérations, pertes, avaries survenues en cours de transport.

4.2 Les livraisons ne sont opérées qu'en fonction des disponibilités et dans l'ordre d'arrivée des commandes. MediBridge Sarl est autorisé à procéder à des livraisons de façon globale ou partielle.

4.3 En toute hypothèse, la livraison dans les délais ne peut intervenir que si l'acheteur est à jour de ses obligations envers MediBridge Sarl. MediBridge Sarl est libérée de son obligation d'exécuter les commandes lors de la survenance d'événement de force majeure rendant impossible toute livraison.

4.4 La réception résulte de la signature par le CLIENT du récépissé de livraison. Le CLIENT vérifie les PRODUITS livrés à l'arrivée et fait, le cas échéant, toute réserve en cas d'avarie ou de manquant. Il appartient au CLIENT de notifier, par lettre recommandée, au transporteur ayant effectué la livraison, toute avarie ou perte constatée à l'arrivée, et ce dans un délai de trois (3) jours ouvrables suivant la réception des PRODUITS, et généralement d'exercer tout recours contre le transporteur.

A défaut de ces réserves, la responsabilité d'MediBridge Sarl ne peut être mise en cause. Le CLIENT s'engage à ne pas retarder la réception. Nonobstant la clause de réserve de propriété ci-dessous, l'ensemble des risques de pertes et de détérioration des PRODUITS vendus ainsi que des dommages qu'ils pourraient occasionner sont transférés au CLIENT à compter de la date d'expédition des PRODUITS.

A défaut de convention expresse et écrite entre les parties, les prix des PRODUITS figurant aux catalogues de MediBridge Sarl (Tarif Général) sont donnés à titre indicatif, la facturation étant toujours établie sur la base des prix en vigueur au jour de l'expédition. Les prix s'entendent hors taxes, départ MediBridge Sarl, TVA au taux légal en sus.

ARTICLE 5 - PAIEMENT- PENALITE DE RETARD

5.1 Une facture sera établie et délivrée à chaque livraison. Les factures émises par MediBridge Sarl sont payables dans les dix (10) jours suivant la date de livraison des PRODUITS. Aucun escompte n'est consenti pour paiement anticipé. Le montant des factures ne peut en aucun cas être minoré par le CLIENT des sommes qui peuvent lui être éventuellement dues par MediBridge Sarl.

5.2 En cas de retard de paiement, MediBridge Sarl pourra suspendre toutes les commandes en cours jusqu'à complet paiement par le CLIENT de ses encours, sans préjudice de toute autre voie d'action. Tous les frais occasionnés par le recouvrement contentieux des sommes dues par le CLIENT sont à sa charge.

ARTICLE 6 - RESERVE DE PROPRIETE

MediBridge Sarl conserve l'entière propriété des PRODUITS jusqu'au paiement intégral du prix, des frais annexes et des taxes.

Jusqu'à cette date, le CLIENT ne peut, de quelque manière que ce soit, disposer des PRODUITS ni les déplacer sans l'accord préalable de MediBridge Sarl.

ARTICLE 7 - GARANTIE - RECLAMATIONS QUALITE - LIMITATIONS DE RESPONSABILITE

7.1 MediBridge Sarl garantit que les PRODUITS livrés sont conformes à la réglementation en vigueur et aux spécifications telles que stipulées dans les notices pendant la durée de validité des PRODUITS livrés sous réserve que les conditions de conservation et d'utilisation des PRODUITS aient été respectées conformément aux instructions de MediBridge Sarl.

7.2 Toute réclamation portant sur la qualité des PRODUITS livrés devra être notifiée à MediBridge Sarl dans les plus brefs délais (48 heures) et le CLIENT devra suivre la Procédure Réclamation Qualité Produits en vigueur telle que communiquée au CLIENT. Il appartiendra au CLIENT de fournir toute justification quant à la réalité de ses réclamations. Toute éventuelle mise en cause de la qualité des PRODUITS ne dispense pas le CLIENT de payer le prix dû à l'échéance.

7.3 MediBridge Sarl ne donne aucune garantie expresse ou implicite de la conformité de l'utilisation des PRODUITS à un usage particulier.

MediBridge Sarl ne pourra en aucun cas être tenu responsable, que ce soit au titre d'une action en responsabilité contractuelle, en responsabilité délictuelle ou toute autre action, de tout dommage direct ou indirect, incident ou accessoire, ou de quelque nature qu'il soit ou de tout préjudice y compris mais non limitatif, de préjudice financier et commercial, tel que notamment la perte de bénéfices, de chiffre d'affaires, de clientèle ou de données, résultant de l'utilisation des PRODUITS.

ARTICLE 8 - RETOURS DES PRODUITS

A l'exclusion de cas de réclamation portant sur la qualité des PRODUITS, tout retour de PRODUIT, notamment, de retour en cas d'erreur de commande du CLIENT, devra faire l'objet d'un accord formel entre MediBridge Sarl et le CLIENT. Suivant l'accord d'MediBridge Sarl, les PRODUITS renvoyés devront être accompagnés d'un Bordereau de Livraison de Retour préalablement remis au CLIENT par MediBridge Sarl et devront être retournés intégralement à MediBridge Sarl dans l'état où ils ont été livrés, non ouverts, conservés dans les emballages d'origine. Les PRODUITS seront envoyés à MediBridge Sarl par un transporteur mandaté par MediBridge Sarl à cet effet. MediBridge Sarl se réserve le droit d'appliquer les décotes suivantes : forfait de 85,00 CHF pour tout retour de PRODUITS d'une valeur inférieure à 350,00 CHF H.T et au-delà, 25% de la valeur H.T des PRODUITS retournés. Aucun retour de PRODUIT ne pourra être accepté en cas de non-respect du Processus de Retour de Marchandise de MediBridge Sarl disponible sur simple demande à la demande du CLIENT.

ARTICLE 9 - PORTEE ET ATTRIBUTION DE JURIDICTION

Les présentes CGV sont soumises au droit suisse. Toutes les contestations relatives aux présentes CGV seront soumises au Tribunaux de Lausanne.

Edition Janvier 2017